

<https://college-moliere.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article66>

Fonctionnement du dispositif ULIS

- Les enseignements - ULIS -

Date de mise en ligne : jeudi 7 avril 2016

Copyright © Collège Molière - Tous droits réservés

L'Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire, **ULIS**, est un dispositif permettant la scolarisation d'élèves en situation de **handicap**.

Au sein du collège, les élèves accueillis présentent des **Troubles des Fonctions Cognitives (TFC)**. L'effectif est de 13 élèves, de la 6ème à la 3ème.

Les difficultés rencontrées peuvent être diverses mais touchent les domaines suivants : **le raisonnement, la logique, la mémorisation, l'attention, la communication, la relation aux autres, le langage écrit et /ou oral...**

Chaque élève est affecté dans une classe de référence avec laquelle il suit certains cours, accompagné, chaque fois que possible et/ou nécessaire, par **une Auxiliaire de Vie Scolaire, AVS**.

Cette année, deux **AVS** sont affectées à l'accompagnement des élèves ULIS : Amanda Pelletier et Malaurie Lambert.

Les élèves participent à **toutes les activités et sorties** de leur classe de référence.

Une fois par an, pour chaque élève, est organisée une **ESS** (Equipe de Suivi de la Scolarisation) dont l'objectif est de faire le point sur la scolarité, réajuster si besoin, préparer l'orientation post-collège...). L'ESS est organisée par **l'Enseignant Référent** du secteur. L'élève et sa famille, les partenaires de soins (orthophonistes, SESSAD, CMP...), un membre de l'équipe de direction et l'équipe de l'ULIS (**enseignante coordonnatrice, Mme Maach**, et au moins une des AVS) y participent. L'infirmière scolaire, la Conseillère d'Orientation Psychologue et l'assistante sociale, peuvent également être sollicitées.

Mme MAACH